

Récapitulatif de la déclaration de votre index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes pour l'année 2023 au titre des données 2022

Informations déclarant

Nom Prénom JUGE-BOIRARD NICOLAS
Adresse mail nicolas.juge-boirard@cerbahealthcare.com

Périmètre retenu pour le calcul et la publication des indicateurs

Structure Entreprise
Tranche effectifs De 50 à 250 inclus
Raison sociale CERBA HEALTHCARE GESTION
Siren 808640148
Code NAF 82.99Z - Autres activités de soutien aux entreprises n.c.a.
Adresse 11-13 - IMM LE VIVALDI 11 RUE RENE JACQUES 92130
ISSY-LES-MOULINEAUX

Informations calcul et période de référence

Année au titre de laquelle les indicateurs sont calculés 2022
Date de fin de la période de référence 31/12/2022
Nombre de salariés pris en compte pour le calcul des indicateurs 161

Indicateur relatif à l'écart de rémunération

Modalité de calcul Par catégorie socio-professionnelle
Date de consultation du CSE -
Nombre de niveaux ou coefficients -
Résultat final en % 10.45
Population envers laquelle l'écart est favorable hommes
Nombre de points obtenus 25

Indicateur relatif à l'écart de taux d'augmentations individuelles

Résultat final en % 4.29
Résultat final en nombre équivalent de salariés 3.40
Population envers laquelle l'écart est favorable hommes
Nombre de points obtenus sur le résultat final en pourcentage 25
Nombre de points obtenus sur le résultat final en nombre de salariés 25
Nombre de points obtenus 25

Récapitulatif de la déclaration de votre index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes pour l'année 2023 au titre des données 2022

Indicateur relatif au % de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité

Résultat final en %	75
Nombre de points obtenus	0

Indicateur relatif au nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations

Résultat en nombre de salariés du sexe sous-représenté	1
Sexe des salariés sur-représentés	hommes
Nombre de points obtenus	0

Niveau de résultat global

Total de points obtenus	50
Nombre de points maximum pouvant être obtenus	100
Résultat final sur 100 points	50
Mesures de corrections prévues	mesures envisagées

Publication du niveau de résultat global

Date de publication	27/02/2023
Site Internet de publication	https://www.cerbahealthcare.com/fr/groupe
Modalités de communication auprès des salariés	-

Objectifs de progression et mesures de correction

Objectif Indicateur écart de rémunération

Atteindre le score de 30 pour l'année 2023 : Instaurer auprès des managers une action de sensibilisation pendant la politique salariale (mars), Garantir une égalité de salaire à l'embauche sur un même poste à diplôme et expérience professionnelle équivalents.

Objectif Indicateur écart de taux d'augmentations individuelles

Atteindre le score de 35 pour l'année 2023 : durant la politique salariale, il sera rappelé à chaque manager les obligations légales en matière d'égalité salariale

Objectif Indicateur retour de congé maternité

Atteindre le score de 15 pour 2023 : Un entretien suite à un congés maternité sera systématiquement mis en place, toutes les collaboratrices à leur retour de congé maternité ou d'adoption se verront attribuer une augmentation dans le respect des obligations légales

Objectif Indicateur dix plus hautes rémunérations

Atteindre le score de 5 : actions envisagées : augmenter le nbre de salariés du sexe sous représenté, recevoir en entretien et présenter chaque fois que possible des candidats des deux sexes aux postes compris parmi les 10 plus hautes rémunérations

Date de publication des objectifs de progression

28/11/2023

Date de publication des mesures de correction

28/11/2023

Modalités de communication auprès des salariés

Affichage + Communication par Mail